

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 5 février 2024 à 20h00

Présent(e)s :

M.	Jérémy Annen, Président
Mmes	Véronique Hirsch, Olivia Manzin, Karen Reymond-Dorsay, Brigitte Schneider-Bidaux, Sabine Latour, conseillères municipales
MM.	Alexis Aellen, Patrick Amstad, Jean Berthet, Marc Botbol, Fabrice Calame, Alexandre Moraga, Alexandre Odier, Grégoire Odier, Roland Rüttimann, Bertrand de Weck, conseillers municipaux
M.	Guy Lavorel, Maire
MM.	Marc Truan, Jean-Jacques Ronchietto, Adjoint
Mme	Nolwenn Bocquet, Secrétaire générale

Excusé(e)s : M. Raphaël Vidon

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications des Président-e-s de commissions
4. Communications de la Mairie
5. Délibération :
 - 5.1 D279 – Vote d'un crédit d'étude de CHF 54'100.- pour la réfection de 5 ouvrages d'art, passerelles et ponceaux.
 - Rapport de la commission Développement durable et infrastructure du 13 décembre 2023
 - Vote de la délibération
6. Propositions individuelles et questions
7. Huis Clos : demande de naturalisation

M. Jérémy Annen, ci-après « M. le Président », ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il souhaite également à toutes et tous une bonne année 2024 et présente ses vœux pour une nouvelle année riche, intense et pleine d'enthousiasme pour la participation à nos séances du Conseil municipal et des commissions.

Il excuse M. Raphaël Vidon.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023

Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité**.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Invitation du Conseil des anciens de Troinex

Le Conseil des anciens de Troinex propose aux membres du Conseil municipal de participer à leur prochaine séance, ayant lieu le 12 février 2024, de 9h30 à 11h30, dans la salle du Conseil municipal.

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour
2. Démission de Mme Rada Bauquis
3. Informations de la présidence
4. Premiers retours du COPIL sur les ateliers de l'ATE (Association transports et environnement)
5. Informations sur l'atelier informatique
6. Informations sur le groupe Troinex 2030

En deuxième partie de séance, la future résidence séniors du Parc des Crêts sera présentée, en présence de Mme Anne-Laure Mahy.

M. le Président propose que cet ordre du jour soit envoyé aux membres du Conseil municipal, avec le procès-verbal de la séance précédente.

Constitution de l'association du tournoi des élus

M. le Président donne lecture du courrier du Conseil administratif de Plan-les-Ouates :

*« Mesdames et Messieurs les Député-e-s,
Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers-ères administratifs-ves,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères municipaux-ales,*

Je me permets de faire suite au courrier du 14 novembre dernier concernant la constitution de l'association du tournoi des élus-es.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le:

Mardi 27 février 2024, à 19h30
Mairie de Plan-les-Ouates
Salle du Conseil municipal
Route des Chevaliers de Malte 3
1228 Plan-les-Ouates

Les projets des Statuts et du Règlement seront proposés, discutés et validés, et vous les trouvez en annexe de ce courrier.

Vous aurez ainsi l'occasion de faire partie intégrante du comité ou des membres fondateurs.

Je remercie d'ores et déjà les personnes qui se sont annoncées pour rejoindre le comité, dont voici la liste (la proposition est que ce comité soit composé d'un seul représentant par commune ou du Grand Conseil) :

- Hysri Halimi, Meyrin
- Arber Jahija, Grand Conseil
- Skander Chahlaoui, Collex-Bossy
- Aude Echard, Bernex
- Xavier Magnin, Plan-les-Ouates

Pour rappel, le prochain tournoi se déroulera le 26 mai prochain aux Cherpines sous la responsabilité organisationnelle du Grand Conseil.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et me réjouissant de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers-ères administratifs-ves, Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères municipaux-ales, l'expression de mes meilleures salutations.

Xavier Mlagnin »

Questions

M. le Maire signale la publication dans la presse d'articles sur le sujet. Il s'agit effectivement d'un tournoi de football destiné aux élus, auxquels des semi-professionnels ont été invités, ce qui a nui à l'esprit amateur et léger du tournoi. Un comité a donc été constitué pour revoir le règlement du tournoi et garantir cet esprit amical.

M. le Maire précise également que la Commission sociale visitera la résidence du Parc des Crêts le 18 mars. Les membres du Conseil municipal qui ne font pas partie de la commission sont naturellement les bienvenus. Une invitation sera envoyée à toutes et tous.

M. le Président ajoute qu'il s'agit bien d'un tournoi de football et/ou de pétanque, qui aura lieu le 26 mai 2024 aux Cherpines.

3. Communications des Président-e-s de commissions

Commission Développement durable et infrastructures

Mme Schneider-Bidaux précise que la dernière séance de commission a eu lieu en décembre 2023, après celle du Conseil municipal. La séance de janvier, ainsi que la suivante ont été annulées, par conséquent la prochaine séance aura lieu en avril.

En plus de la réfection de plusieurs ouvrages d'art, faisant l'objet d'un rapport au point 5 de l'ordre du jour, la commission a abordé la problématique des déchets et leur levée dans la commune. En ce qui concerne les déchets verts, la solution trouvée sur la route de Bosset n'a pas eu le succès escompté, avec la participation d'une seule personne par jour, ou parfois personne. Il a donc été décidé de suivre la proposition du Conseil administratif, du maire et de ses adjoints, de ne pas continuer cette proposition. Certains habitants ont probablement acquis des containers et se satisfont donc d'une levée hebdomadaire, ou vont déposer leurs déchets verts à Carouge. Globalement, on observe une diminution de la quantité de déchets levés par la commune, par rapport aux années précédentes. Le papier a diminué de 8 %, le verre de 9 % et les ordures ménagères de 5 %. Il faudra observer si cette tendance se maintient, tandis que paradoxalement la population de la commune a augmenté.

Mme Schneider-Bidaux ajoute que la commune doit se positionner quant aux objectifs du canton en termes de diminution des déchets puisque pour le moment Troinex n'est pas une commune exemplaire sur ce point. Cela nécessitera la mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation, notamment sur le calendrier des levées et les déchets de cuisine. Le nombre d'éco-points devra probablement être augmenté et se renseigner sur ce qu'exige la loi sur l'obligation de tri des déchets, sachant que Genève a été rappelé à l'ordre par la Confédération à ce sujet et qu'une nouvelle loi devra donc répondre au problème du tri des déchets, afin d'éviter la taxe au sac, que le canton de Genève est le seul en Suisse à ne pas appliquer.

M. le Président remercie Mme Schneider-Bidaux pour ce point très complet.

4. Communications de la Mairie

Un article doit paraître dans le prochain magazine *Itinéraire* du TCS. Il s'intitulera : « Sécurité routière : Troinex mise sur la prévention »

M. le Maire précise que l'article met en avant la collaboration entre le TCS et la commune de Troinex dans le cadre de deux opérations de prévention routière, à savoir l'audit du chemin de l'école, et les mesures de lutte contre le bruit. Les résultats concluants de ces démarches sont présentés dans l'article, qui permet une belle communication sur les efforts menés par notre commune en matière de sécurité routière.

Recours contre la ligne de bus n° 49

La Chambre administrative a jugé recevable le recours formulé le 16 mai 2023 contre la future ligne de bus no 49. Le litige porte sur la conformité au droit des autorisations de construire DD 113'539, 113'539 et 113'540 prévoyant la création d'aménagements routiers dans le cadre du projet de la nouvelle ligne de bus. La Chambre a annulé le jugement du Tribunal administratif de première instance du 29 mars 2023, a annulé les autorisations de construire DD 113'538, DD 113'539 et DD 113'540, et renvoie la cause au SABRA afin de mener une nouvelle analyse.

Ce rebondissement va causer bien des retards supplémentaires dans le processus de mise en place de cette nouvelle ligne de bus, qui rejoint la gare du Léman Express et reste une priorité pour la commune.

Arbre du mérite

La plantation du quatrième Arbre du mérite aura lieu le vendredi 22 mars, en l'honneur de M. Jacques Magnenat, première personne honorée de son vivant. M. le Maire se réjouit beaucoup de planter cet arbre, un chêne chevelu, qui se situera dans le parc de la Mairie.

Travaux prévus à partir du 8 février dans le périmètre de la Chaumière

M. Truan explique que Monsieur Labrosse a reçu un courrier l'informant de ces travaux.

Pour résumer les travaux qui seront effectués par l'entreprise Joseph Menu SA :

- **Entrée du parking** : travaux prévus le jeudi 08.02.2024
 - Dépose de la chaîne existante et conservation des deux potelets latéraux ;
 - Mise en place de deux potelets supplémentaires afin de permettre la fermeture du parking pour les voitures (lorsque le restaurant est fermé) ;
 - Durant la journée, lorsque le restaurant est ouvert, ces deux potelets pourront être stockés sur deux supports prévus à cet effet (à gauche de l'entrée contre la haie).
- **Portail** : travaux prévus le jeudi 08.02.2024

- Réglage du portail existant et fermeture en tout temps afin d'empêcher les voitures de stationner dans le parc ;
 - Seul sera maintenu ouvert le portillon, afin de maintenir la circulation des piétons ou vélos (axe de mobilité douce).
- **Parc attenant au parking** : travaux effectués en période favorable, soit courant avril-mai 2024
- Remise en état des zones endommagées suite au stationnement des véhicules dans le parc ;
 - Engazonnement des surfaces et réparation du cheminement en matière calcaire.

Plan mobilité seniors – mandat de l'ATE (Association transports et environnements)

M. Ronchietto rappelle que suite à une première séance de lancement du projet en juin 2023 de l'étape 1 « Diagnostique de mobilité », des questionnaires ont été envoyés à tous les seniors de la commune puis un atelier participatif a eu lieu en octobre avec les personnes inscrites.

En date du 29 janvier dernier, s'est déroulée la séance de copilotage (COPIL) dont le but était de présenter un premier résultat de ces deux actions.

148 questionnaires ont été retournés dont les questions principales étaient axées sur la manière dont les seniors se déplacent à Troinex, sur l'utilisation d'un véhicule ou non, sur leur difficulté de mobilité et le besoin d'aide auxiliaire ou encore sur la qualité de vie dans la commune.

L'atelier participatif (Focus Group) a pu répertorier 61 points dangereux ont pu être placés sur une carte.

Dans l'étape 2 « Recommandation », à mi-mars, des visites de terrain seront effectuées en collaboration avec des experts de la sécurité routière et de l'aménagement urbain.

Par ailleurs, dans le cadre de l'étape 3 « Campagne d'information et sensibilisation » le 16 avril sera organisé un cours « être et rester mobile » destiné à nos aînés dont le but est de prévoir une première partie théorique à la salle des fêtes en présence de la police puis de se déplacer jusqu'à un arrêt de bus pour se rendre jusqu'à la gare du Bachet. La seconde partie permettra aux personnes présentes de se familiariser avec les bornes pour l'achat des billets TPG et CFF.

Deux autres actions devraient encore être définies.

La prochaine séance de copilotage (COPIL), qui sera plus technique, aura lieu à la fin du mois d'avril.

L'établissement d'un rapport final avec des recommandations est attendu vers fin mai 2024.

L'ATE accompagnera le mandant dans l'étape 4 « Suivi et évaluation » lors de la mise en œuvre de certaines de ces recommandations.

Retour sur les manifestations

- Jeudi 14 décembre : Repas de Noël des Aînés

Un beau succès, plus d'une centaine d'aînés se sont réunis à la salle des fêtes pour participer au repas de Noël. Un grand nombre de Conseillers municipaux ont également répondu présents pour aider au service de l'apéritif et des pousse-café. C'est M. Maurice Fabbri, traiteur, qui a préparé le repas, servi par les dames de Troinextra. En début d'après-midi 6 classes de la division élémentaire (130 élèves) sont venus interpréter des chants de Noël.

- Vendredi 22 décembre : Apéritif 4 saisons – hiver

La fête a pris place à l'intérieur de l'ancienne salle des fêtes, la météo ayant réservé un peu de pluie. Malgré cela, les participants ont été nombreux à nous rejoindre pour déguster une délicieuse raclette dans une ambiance chaleureuse et festive à la veille des fêtes de fin d'année.

- Jeudi 11 janvier : Vœux du Maire

L'événement a, cette fois encore, rassemblé beaucoup de gens afin de célébrer dans la convivialité le début de cette nouvelle année.

- Jeudi 1^{er} février : Action pro vélo

Le 1^{er} février dernier, une Action lumière organisée par Pro Vélo s'est tenue devant l'Eglise arménienne, afin de sensibiliser les cyclistes aux dangers de rouler sans éclairage conséquent et d'encourager le port de lumières. Des informations et conseils étaient fournis au stand d'informations. L'action a proposé également de la vente de matériel, des petites réparations et une distribution d'accessoires réfléchissants, de même que des réductions à l'achat de lumières. Une action utile pour affronter cette problématique !

- Samedi 3 février : thé dansant

Samedi après-midi printanier qui a certainement retenu quelques participants, plutôt enclins à profiter du soleil et de la douceur, toutefois le temps d'un après-midi, la salle des fêtes s'est transformée en piste de danse, au son de Dédé Musique.

Un goûter réalisé et servi par les dames de Troinextra a été offert aux participants.

Manifestations à venir

- Mercredi 6 mars à midi : repas des aînés
- Jeudi 7 mars : atelier impôt pour les jeunes de 18 à 25 ans
- Vendredi 22 mars : Plantation de l'arbre du Mérite
- Jeudi 18 avril : Promotions citoyennes (Veyrier-Troinex)

Bons vœux du Maire

M. le Maire informe les membres présents que ceux qui ont manqué ses bons vœux peuvent consulter son allocution et le Powerpoint sur le site de la Mairie.

Questions

M. Berthet souhaite remercier la Mairie pour sa promptitude à réaliser cet atelier de sécurité routières autour des lumières pour les vélos. Il était présent et a trouvé l'atelier utile et intéressant mais regrette qu'il ait eu lieu un peu trop tard dans l'année, sachant qu'en février il fait jour jusqu'à 18h et que l'atelier débutait à 16h. Il suggère de reproduire l'atelier à la mi-décembre, autour de l'Escalade par exemple, puisqu'il fait nuit plus tôt.

M. le Maire précise que l'objectif était de débiter l'atelier à 16h pour attirer les élèves à la sortie de l'école. M. Berthet est d'avis de ne pas changer l'horaire mais la date, en avançant l'atelier plus tôt dans l'hiver.

M. Truan observe que ce sont souvent les plus jeunes qui sont les moins bien équipés et que ce sont donc eux qu'il faut viser. M. le Maire ajoute que même les piétons doivent être sensibilisés car les gens s'habillent en noir et ne sont pas visibles lorsqu'ils traversent la route par exemple.

Au sujet du recours du bus, M. Odier se demande si cela aura pour conséquence l'annulation des autorisations de construire. M. le Maire confirme que les autorisations de construire ont été

annulées et qu'un rendez-vous a été pris avec le SABRA, qui est mis en cause. L'État et les différents services seront consultés, à l'heure actuelle il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une erreur d'interprétation de la part de la juge ou si le SABRA n'a pas fait son travail correctement. Le rendez-vous aura probablement lieu dans la semaine à venir, il n'est donc pour le moment pas possible d'en dire plus sur ce sujet.

M. de Weck s'associe aux remerciements pour l'action de Pro Vélo. Il n'a malheureusement pas pu être présent mais salue l'initiative, la route de Troinex étant très peu illuminée, il est essentiel de sensibiliser les cyclistes sur l'utilisation de lumières et de vêtements adaptés. Il souligne que la circulation de trottinettes sur les routes, le plus souvent sans phares, sans casque et sans lumières, est préoccupante. Il est également d'avis que l'action devrait être menée à une date où la luminosité est encore plus faible.

5. Projet de délibération D279

5.1 D279 – Vote d'un crédit d'étude de CHF 54'100.- pour la réfection de 5 ouvrages d'art, passerelles et ponceaux.

Rapport de la commission Développement durable et infrastructure du 13 décembre 2023

M. Calame donne lecture du rapport de la commission DDI du 13 décembre 2023.

L'objet discuté en commission comprend un crédit d'étude de CHF 54'100.- pour la réfection de 5 ouvrages d'art, passerelles et ponceaux présents sur notre commune. Il s'agit des ouvrages suivants :

- *Le Pont frontière d'Evordes*
- *Ponceau Chemin des Dollens*
- *Ponceau route de Moillebin*
- *Passerelle Vidollet de l'Ecole*
- *Passerelle des Eclaireurs*

Ces différents ouvrages présentent de nombreuses dégradations liées à l'âge, à des modifications antérieures de mauvaises qualités et à des sollicitations parfois importantes. Ils ont, par ailleurs, tous la particularité de se trouver dans des environnements nécessitant une attention particulière : zone boisée, cours d'eau, voies historiques. L'étude pour laquelle ce crédit est demandé a justement pour objectif de définir pour chaque ouvrage les travaux nécessaires tout en respectant les normes spécifiques de chaque implantation.

Lors de la discussion en commission, la nécessité de réaliser ces travaux n'est pas remise en question. Toutes et tous attendent les résultats de l'étude pour se prononcer sur les délais, coûts et opportunités de la réalisation des travaux. Des discussions ont lieu concernant les ouvrages les plus sollicités : passerelle des Éclaireurs et Vidollet de l'École. Une attention particulière est demandée par certains et certaines commissaires concernant ce dernier : il fait en effet partie des voies de mobilité douce prévues dans le plan directeur communal, or l'ouvrage actuel est insuffisamment large pour permettre de passer de manière qualitative. Une fois l'étude établie, le conseil municipal devra se prononcer sur ces différents travaux, en tenant compte notamment de ces questions de mobilité communale.

La commission s'est prononcée à l'unanimité pour ce crédit d'étude et vous encourage à faire de même.

Vote de la délibération

M. le Président donne lecture de la délibération.

Délibération D-279. Vote d'un crédit d'étude de CHF 54'100.- pour la réfection de 5 ouvrages d'art, passerelles et ponceaux.

Vu le rapport de surveillance daté de fin 2021, vu les offres d'honoraires et de prestations des mandataires, soit le bureau l'architecte Carlos de Oliveira, le bureau SD Ingénierie, les bureaux de géomètres Buffet Boiron S.A., le bureau d'ingénieurs en ressources (BIRD) et les bureaux d'ingénieurs conseils Traffitech.

Vu le rapport de la Commission Développement durable et infrastructures du 13 décembre 2023, conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre E et M de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition de la Mairie, le Conseil municipal décide :

- 1. d'approuver l'étude du projet de réfection de cinq ouvrages d'art, passerelle et ponceaux sur la commune de Troinex ;*
- 2. d'ouvrir un crédit d'étude de CHF 54'100.- destiné à financer le coût de cette étude. Cette somme sera prélevée sur les comptes de liquidité de la commune de Troinex ;*
- 3. de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements de la commune de Troinex, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif ;*
- 4. en cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement afin d'être amorti conjointement à celui-ci ;*
- 5. en cas de non réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de son abandon.*

Troinex, le 5 février 2024

M. le Président passe au vote.

OUI à l'unanimité, le projet de délibération D-279 déposé par la Commission DDI « Vote d'un crédit d'étude de CHF 54'100.- pour la réfection de 5 ouvrages d'art, passerelles et ponceaux » est **accepté**.

6. Propositions individuelles et questions

M. Berthet s'adresse au Secrétariat afin de savoir si les annulations de commissions pouvaient être notifiées sur l'agenda Google, sachant que cette mesure existait lors de la législature précédente. M. le Président suggère à M. Berthet de prendre rendez-vous avec le service informatique à ce propos.

7. Huis Clos : demande de naturalisation

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20h36.

Le Président :

La Secrétaire :

Jérémy Annen

Nolwenn Bocquet

Un membre du Conseil municipal :